

Commune de Saint-Méen-Le-Grand
VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR 2016
Conseil Municipal du 31 mars 2016

Organismes	F	SUBVENTIONS 2016		Observations
		Délibération BP 2016	Subvention Exceptionnelle	
Amicale des Donneurs de Sang	520	300,00 €		
APEL St Joseph	212	450,00 €		
Assoc° parents élèves écoles publiques	212	450,00 €		
Assoc° parents élèves Camille Guérin	22	100,00 €		
Assoc° Sportive Collège « Camille Guérin »	40	420,00 €		
Assoc° Sportive Collège « Notre Dame » "Les Gazons"	40	420,00 €		
Brin de Soleil (Assoc. EHPAD St Méén)	510	300,00 €		
CHORALE "Les Bruyères"	311	150,00 €		
Club des blés d'or	61	400,00 €		
Comice Agricole	92	4 541,00 €		Cf. Délibération spécifique
Courir à Saint-Méen (Entente athlétique)	40	1 200,00 €		
Croix d'or Alcool assistance	520	300,00 €		
Cyclo-Club Mévennais	40	200,00 €		
Familles Rurales (Association Locale)	520	8 700,00 €		
Familles Rurales (Fédération Départementale)	421	40 162,39 €		Budget Prévisionnel 2016
FNATH (Accidentés et Handicapés travail)	520	100,00 €		
Hameau de Colivan	024	150,00 €		
Pétanque Mévennaise	40	750,00 €		
Pongistes Mévennais	40	600,00 €		
Sporting Club Pays Mévennais	40	8 520,00 €		
Syndicat Départemental d'Énergie 35	814	10 000,00 €		Maintenance et petits travaux des installations d'éclairage public
Téléthon AFM DECEMBRE	520	400,00 €		
UCMB (Union Culturelle et Musicale de Brocéliande)	311	480,00 €		
UNC Union des anciens combattants	30	500,00 €		
USSM (football)	40	4 200,00 €	6 631,07 €	Convention avec Commune et Collège Convention avec Département et St Onen
Vélo-Club Mévennais	40	200,00 €	2 800,00 €	Course d'Octobre
Sous-total		83 993,39 €	9 431,07 €	
Établissements Scolaires				
Coopérative scolaire primaire publique	212	1 080,00 €		Classe de Mer Crozon
École privée "Notre Dame" - Montfort-sur-Meu	212	874,00 €		2 élèves en CLIS (élémentaire)
École privée "La Providence" - Bruz	212	369,00 €		1 élève en CLIS (élémentaire)
Participation OGEC	212	129 380,16 €		Participation aux frais de fonctionnement
Collège Camille Guérin	22	0,00 €	500,00 €	Promot° Activité Physique et Educat° Nutritionnelle
Sous-total		131 703,16 €	500,00 €	
TOTAL GÉNÉRAL		215 696,55 €	9 931,07 €	
		225 627,62 €		

Conditions de versements des subventions :

UNIQUEMENT après réception des documents sollicités par la Commune : Cf. règlement voté le 23 novembre 2015

Vu et rattaché à la délibération n° 2016/19-8 du 31 mars 2016



Le Maire
Pierre GUITTON